



Ville de Châtelet



Bulletin Communal

www.chatelet.be

Décembre 2018

Qui sont vos nouveaux Élus et quelles sont leurs missions ?

► Page 4-5



PHOTO DE COUVERTURE : ELIOTT LECLERCO
EDITEUR RESPONSABLE : Le Collège Communal
55, Rue Gendebien - 6200 Châtelet



Retrouvez toute l'actualité sur
notre page Facebook
<http://fb.com/VilleChatelet>



ECOLOR

PEINTURE & DÉCORATION

www.ecolorinfo.be

Simon Hanus

+32 (0) 473/97.37.59

ecolor.decoration@gmail.com

- Tous types de travaux de peinture int/ext.
- Revêtements muraux et sol, aménagement d'espace etc.

FUNÉRAILLES MICHAUX



Funérarium ♦ Salle de réception
Contrats de funérailles ♦ Monuments

À votre service 24h/24

Rue Jules des Essarts 10-14 ♦ 6200 Châtelineau

071/38 10 27 ♦ 0475/74 18 70

LE REPAIRE
DES ARSOUILLES

PLAINE DE JEUX COUVERTE À FLOREFFE

Un espace de jeux intérieur pour les 1 à 12 ans
un espace cafétéria & petite restauration
dans un cadre familial & sécurisé

Florefe

RUE RIVERRE 116 - 5150 FLOREFFE - 081/45.00.46
(COMPLEXE COMMERCIAL - AU DESSUS DE ALLMAT)
WWW.LEREPAIREDESARSOUILLES.BE - [REPAIREDESARSOUILLESFLOREFFE](https://www.facebook.com/REPAIREDESARSOUILLESFLOREFFE)

- Fêtes d'anniversaire pour vos enfants
- Location de châteaux gonflables
- Accueil des classes lors de sorties extrascolaires

CHATELINEAU-AUTOMOBILE S.A.

Pièces auto

Nos relations directes au client
vous assurent des prix les plus attractifs

Notre compétence professionnelle
est à votre service depuis 1946

rue de Gilly, 367
6200 Châtelineau

Tél. 071 38 13 45

071 38 61 57

Fax 071 38 71 05



Prolongation de nos **SUPERBES CONDITIONS**
sur la **NOUVELLE COLLECTION** automne-hiver...

Confection
GRATUITE
des
tentures

et de **-10%**
à **-50%**
de remise*

Grand
DÉSTOCKAGE
de notre ancienne
collection

-30%
À EMPORTER*

Supers
conditions
sur les
soldes
à venir.

TEXTIL DECOR
HABILLE VOTRE INTÉRIEUR
TENTURES - STORES - GARNISSAGE

NOS MARQUES DE QUALITÉ :
TENTURES VANO-JAB-KOBE-PRESTIGIOUS-UNDLAND, ...
STORES KADECO-DAZ-STORE MANIA

Conditions valables jusqu'au 31 décembre
*Voir conditions en magasin.

WWW.TEXTIL-DECOR.BE

TVA
OFFERTE
soit
-21%
sur la collection Store
Mania ou
**placement
GRATUIT**



GERPINNES



Centre Commercial
Butia
071/22.05.01

JEMEPPE-SUR-SAMBRE



Centre Commercial
Baty des puissances
071/77.11.63

Fermé
le jeudi

Nos magasins sont ouverts du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00. www.textil-decor.be



Une confiance renouvelée

Une équipe dynamique et rajeunie

Le 14 octobre 2018, vous vous êtes exprimés démocratiquement afin de désigner vos futurs élus. J'aimerais vous remercier, au nom du groupe socialiste, pour cette confiance renouvelée.

Ce 3 décembre 2018, les membres du Conseil communal, du Collège communal et du Conseil d'actions sociales seront installés. Mais quelles sont exactement leurs missions ?

Le conseil communal constitue, avec le collège communal et moi-même, un organe représentatif de toute la population de la commune. Il assure une fonction législative.

Entre autres missions : il règle tout ce qui est d'intérêt communal et délibère sur les sujets qui lui sont soumis.

Le Collège communal est constitué du Bourgmestre, des Échevins et du Président du CPAS. Les compétences et les décisions prises par le Collège concernent l'exécution des réglementations et l'administration de la commune.

Enfin, le Conseil de l'action sociale régit tout ce qui est de la compétence du CPAS.

Avec ces informations, vous comprenez donc l'importance de cette date qui installe la mandature qui s'étendra de 2018 à 2022 : six années durant lesquelles des projets porteurs comme la Rénovation Urbaine du Centre-Ville, la réhabilitation de l'Hôtel-Dieu et du Charbonnage du Gouffre N° 10 seront très sérieusement concrétisés.

L'expérience profite aux jeunes

Le Conseil communal qui s'installe se voit renouvelé à hauteur de 58 % ! De nouveaux acteurs politiques entrent en scène et y feront leurs armes.

Ce que chaque citoyen et moi-même attendons d'eux, c'est qu'ils emploient toute leur force, leur compétence et leur expérience dans les tâches qui leur sont attribuées.

Ils devront faire face à de nombreux défis, mais le terrain est d'ores et déjà propice aux évolutions qui s'annoncent.

En effet, nous nous sommes évertués, ces dernières années, à apporter des changements importants dans notre administration. Cela passe par la modernisation des méthodes et outils de travail ainsi que la création de nouvelles fonctions pour répondre aux réalités de terrain.

Ces apports passent généralement inaperçus, mais ils représentent les fondations solides de nos projets d'avenir.

J'aimerais conclure ce mot en vous souhaitant de chaleureuses fêtes. Sachez apprécier ces moments importants en famille et entre amis.

Bonnes fêtes de fin d'année



SOMMAIRE

LE MOT DU BOURGMESTRE	3
DES ÉLECTIONS BIEN MENÉES	4
INSTALLATION DU COLLÈGE COMMUNAL	5
LES LAURÉATS DES MÉRITES CULTURELS 2018	6
MAGRITTE À L'HONNEUR DANS UN FILM. ÉVÉNEMENTS CULTURELS	8
AU SERVICE DES QUARTIERS	9
COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL	10
UNE MAISON DE REPOS OUVERTE VERS L'EXTÉRIEUR	11
UN NOUVEAU VERGER PÉDAGOGIQUE	12
NOS ÉQUIPES SONT PRÊTES FACE AU GEL	13
APPEL À CANDIDATURE : MÉRITE SPORTIF	14
VOTRE ÉTABLISSEMENT PUBLIC EST-IL ASSURÉ ?	15
LA MÉDIATION DE QUARTIER	16
ATTENTION À VOTRE SMARTPHONE !	17
LISTE DES MARIAGES CARNET ROSE	18
CÉLÉBRATION DES NOCES NÉCROLOGIE	19

Daniel Vanderlick,
Bourgmestre

Installation du nouveau Collège Communal

La tenue d'élections communales est une tâche complexe qui débute plusieurs mois avant le week-end prévu. Les services doivent faire preuve de coordination, de flexibilité et de compétence afin de pouvoir répondre aux imprévus.

Le sérieux des actions de l'administration communale a été salué par le Président du bureau communal, Hugues Flamion, dans le courrier ci-dessous que nous vous laissons pour lecture.

Voici la composition du Conseil Communal :

PS — 21 sièges	MR — 4 sièges
ECOLO — 3 sièges	moDem — 2 sièges
LA DROITE — 1 siège	DéFI — 1 siège
POUR CHÂTELET — 1 siège	

Ce 3 décembre, les Conseillers communaux ont été installés et ont approuvé l'installation du nouveau Collège Communal dont nous vous présentons les membres.

Je tiens à remercier les services communaux qui m'ont énormément aidé dans le cadre de l'organisation des élections communales du 14 octobre 2018.

Je pense tout d'abord au Service Élection et, plus spécialement, à Madame Anne-Marie VERMEULEN, Monsieur Nicolas DEBRUX et Monsieur Gerald COLBEAU, qui m'ont épaulé avec beaucoup de dévouement et de compétence, et ce, dans des circonstances difficiles. En effet, le manque de civisme de bon nombre de nos concitoyens a compliqué leur travail de désignation des membres des différents bureaux, les contraignant à multiplier les convocations, afin de pouvoir constituer en temps utile ces bureaux.

Je salue également la réactivité et l'efficacité dont ils ont fait preuve pour remplacer à la dernière minute des présidents de bureaux de vote et de dépouillement, qui avaient accepté initialement leur mission, et qui s'en sont désistés, sur base de certificats médicaux, reçus le week-end même des élections, ce qui ne s'était jamais vu !

Ils ont également été présents toute la journée de dimanche, afin de veiller au bon déroulement des élections.

Dès 7 heures. Madame VERMEULEN était présente à la Maison communale, afin de remettre le matériel ad hoc à un président de bureau de vote qui avait oublié de venir le chercher la veille. Tous trois sont restés à l'Hôtel de Ville jusqu'au lundi matin aux environs d'1 h 30, en raison des difficultés rencontrées avec deux bureaux dont les résultats étaient inexacts.

Je remercie également les différents membres du Service informatique, qui ont mis à disposition tout le matériel dont j'avais besoin, qui m'ont aidé à plusieurs reprises à régler des problèmes informatiques, tant au cours des opérations préélectorales, que lors du recensement de dimanche et qui, enfin, ont encodé les résultats des différents bureaux de dépouillement, jusque tard dans la nuit.

Sans toutes ces personnes, il aurait été absolument impossible d'organiser correctement les élections.

Hugues FLAMION




Daniel Vanderlick

BOURGMESTRE

**POLICE ADMINISTRATIVE - CIMETIÈRES
- TRAVAUX - PRÉVENTION - SÉCURITÉ -
HYGIÈNE - INFIRMIÈRES COMMUNALES
- CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS ET DE
LA PERSONNE HANDICAPÉE - GESTION DES
RESSOURCES HUMAINES.**

Bourgmestre depuis 2006, vous avez renouvelé votre confiance pour cette mandature et je continuerai de gérer notre commune en bon père de famille. Je resterai à l'écoute de chacun afin d'apporter des solutions et mener des actions avec pragmatisme.

Dans la continuité de ma précédente mandature, je mettrai l'accent sur le renouvellement des voiries communales tout en focalisant les efforts dans une amélioration continue de notre méthode de travail. À noter que notre gestion a été félicitée et récompensée

par la Région Wallonne, nous n'avons pas attendu 2018.

De nombreux efforts en matière de prévention et de sensibilisation ont également porté leur fruit comme en témoignent les chiffres communiqués par la Zone de Police. Le taux de criminalité a diminué, mais il s'agit d'un combat sans interruption qu'il faut continuer de mener.

La majorité des évolutions opérées durant mon mandat sont peu visibles, mais indispensables au suivi de dossiers d'envergure. Nos services ont été modernisés, nos effectifs renforcés et nous intégrons les nouvelles technologies dans notre travail.

Notre équipe dynamique, rajeunie et renouvelée tire profit des expériences et des compétences de chacun afin de concrétiser des projets ambitieux.

Le Collège communal étant désormais installé, il me paraît opportun que vous puissiez prendre connaissance de vos échevins ainsi que de leurs attributions.



Alpaslan Beklevic

PREMIER ÉCHEVIN

SPORTS - MOBILITÉ - LOGEMENT - ANCRAGE COMMUNAL - MARCHÉS PUBLICS - SUBSIDES ET APPELS À PROJETS - INFORMATIQUE - COMMERCE - ASBL CENTRE-VILLE - ORGANISATION PLAINES DES JEUX.

Castellois de source, j'enseigne depuis 2002 en bachelier de droit, comptabilité, marketing et tourisme à l'Université de Charleroi.

Échevin depuis 2012, pour cette mandature, je poursuivrai le travail et les projets menés en matière de sport. De nombreux défis m'attendent et je peux compter sur mes connaissances et mes compétences pour m'y confronter.



Marie-France Toussaint

DEUXIÈME ÉCHEVINE

ENVIRONNEMENT - GUICHET DE L'ÉNERGIE - MARCHÉS HEBDOMADAIRES - SANTÉ PUBLIQUE - BIEN-ÊTRE ANIMAL.

Enseignante de formation, je suis entrée en politique en 94 en tant que

Conseillère Communale puis échevine de l'environnement cinq ans plus tard.

Pour cette mandature, je reviens à mes premières amours tout en continuant le travail bien entamé en matière de Santé et Bien-Être. Plusieurs défis sont à relever et je m'attèlerai à ce que nous agissions ensemble pour une ville plus propre.



Michel Mathy

TROISIÈME ÉCHEVIN

FINANCES - BUDGET - TUTELLE - CULTES - EMPLOI - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - PARTICIPATION DES QUARTIERS - BUDGETS PARTICIPATIFS.

Directeur de la FGTB wallonne, je suis notamment amené à représenter mon organisation au sein d'institutions (SRIW, SPAQUE, SOGEP, AVIQ, CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE WALLONIE, ETC.) qui contribuent, chacune dans leur sphère de compétences, au développement économique et social de la Wallonie.

J'entends mettre au service de notre Ville l'expérience et l'expertise acquises au sein de ces organismes et ainsi lui faire bénéficier des relations tissées au cours de toutes ces années.



Maria Luisa Tuveri - Orrù

QUATRIÈME ÉCHEVINE

ÉTAT-CIVIL - POPULATION - GUICHET DE LA FAMILLE - PENSIONS - ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES.

Forte d'une expérience politique de douze ans en tant que conseillère communale et conseillère de la zone de Police, je peux également compter sur mes acquis professionnels. En effet, j'ai travaillé en tant que responsable dans la vente.

Avec trois enfants devenus de jeunes adultes responsables et actifs, ainsi qu'un mariage de trente-trois ans, les valeurs de la famille sont primordiales à mes yeux.

Je suis également administratrice du Logis Châtelettain et me suis particulièrement investie dans le Comité de jumelage Casteltermini-Châtelet.



Marc Vandebosch

CINQUIÈME ÉCHEVIN

URBANISME - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - PATRIMOINE - TOURISME - VIE ASSOCIATIVE - FOLKLORE - FESTIVITÉS - JUMELAGES.

Informaticien de formation, je jouis d'une expérience de 30 ans au sein du support technico-administratif d'Arcelor Mittal. Ces 5 dernières années, j'ai pris part au bureau exécutif d'IGRETEC. Les compétences et les connaissances seront d'un grand intérêt pour les missions urbanistiques de mon échevinat.

Actif dans le monde associatif et des festivités au travers des sociétés «les petits cœurs» et «le houblon wallon», je mettrai tout en œuvre pour renforcer les activités et événements de la Ville de Châtelet.



Stéphanie Reghem

SIXIÈME ÉCHEVINE

ENSEIGNEMENT - ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - JEUNESSE - BIBLIOTHÈQUES - ARCHIVES - ACCUEIL EXTRASCOLAIRE - CULTURE.

Déterminée et enthousiaste, je mise sur l'écoute et le développement de la culture comme outil d'émancipation et de dialogue. Notre avenir dépendra de l'attention que nous portons à la jeunesse ainsi qu'à la lutte contre toute forme d'injustice.

Mes priorités? Développer des pédagogies qui favorisent le bien-être des enfants; développer une ou plusieurs maisons de jeunes, encourager la création d'un centre culturel et veiller au développement de projets socioculturels en ces lieux; mettre en avant les associations, les artisans, favoriser le travail de coopération.



Marcel Biron

PRÉSIDENT DU CPAS

CPAS - MULTICULTURALITÉ - ALTER ÉGO - PLAN DE COHÉSION SOCIALE.

Humaniste, c'est peut-être le mot qui caractérise le mieux Marcel Biron. Père de 3 enfants, cet enseignant de formation n'a eu de cesse d'œuvrer sur un terrain qui lui est cher : celui du social. Président de CPAS depuis 2004, son objectif demeure inchangé : contribuer à la réduction des disparités grâce à l'insertion sociale et promouvoir l'égalité des chances. Cette nouvelle législature lui donne l'occasion de poursuivre son combat. Le Plan de Cohésion Sociale, intégré dans ses missions, sera un outil supplémentaire pour son action sociale.

Lauréats du Mérite Culturel 2018

Prix du MÉRITE CULTUREL : Jean-Paul SCHILTZ



Originaire de Châtelineau, **Jean-Paul Schiltz** manifeste très tôt un goût prononcé pour l'art musical. À 10 ans déjà, il accompagnait son papa à la chorale paroissiale locale dont il deviendra le dirigeant, des années plus tard.

Après des études de solfège et de violon à l'Académie de Musique de Châtelineau, il débute, à l'âge de 17 ans, ses premières expériences de direction de chœur à l'École Normale de Malonne avec un guide musicien extraordinaire, le Frère Mutien Clément.

Il adhère très tôt aux mouvements de jeunesse où il excelle dans l'animation chantante et se fait remarquer comme meneur d'hommes. Il crée au Patro Saint Joseph de Châtelineau, le groupe des «Patchatels Boys» qui se distingue lors de plusieurs festivals et concerts.

Instituteur à partir de 1959 à l'École Saint-Barthélemy puis directeur de 1974 à 1994, il y dirige pendant 15 années la chorale d'enfants «Les Joyeux Lurons» avec laquelle il enregistre deux disques.

Afin de l'élever au niveau de qualité qui lui est reconnu depuis de nombreuses années maintenant, il participe à trois stages de formation de chef de chœur dont un sous la guidance du français César Geoffroy, fondateur du Mouvement International «A Cœur Joie».

L'influence de ce Mouvement sur sa carrière est déterminante, il en est un membre assidu et un moteur au Comité Régional de Charleroi.

Le 22 novembre 1965, il fonde, au départ de deux Patros locaux, l'ensemble vocal mixte «La Chanteline» (compression de «chant à Châtelineau»).

47 années se sont écoulées et depuis, sans interruption, il dirige toujours avec bonheur et opiniâtreté ce que l'on peut franchement appeler son «œuvre».

Prix de l'ESPOIR CULTUREL : Laura SANNA



Laura Sanna prend goût à la musique très tôt grâce à sa grand-mère, ancienne commerçante de Châtelet. Cette dernière lui apprend les bases du piano. Elle suit ensuite, pendant presque 8 ans, des cours de solfège et de piano au Conservatoire de Musique et des Arts Parlés Maurice Guillaume qui deviendra presque sa résidence secondaire.

Laura Sanna se dirige ensuite vers les classes de chant de Béatrice Fante obtenant d'ailleurs, en 2013, le prix de chant. En 2008, Béatrice Fante lui propose d'intégrer sa troupe de comédie musicale, Art Fantésies, grâce à laquelle elle a eu la chance de pouvoir se produire plusieurs fois en tant que soliste au Palais des Beaux-Arts de Charleroi et au Théâtre Royal de Mons. Dans cette troupe, elle s'occupe bénévolement de la communication : elle aide à l'organisation des productions, la diffusion et la promotion de celles-ci. Ces dernières années, elle a incarné le rôle de la cousine Sophie dans «Anastasia» (2014), le premier rôle féminin dans le thriller musical «Jekyll & Hyde» (2015) et a pris grand plaisir à se mettre dans la peau de La Reine de Cœur dans «Alice» en 2016.

Plus qu'une passion, c'est aussi un travail. Laura Sanna est actuellement la coordinatrice d'une plate-forme unique à Charleroi et en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle dirige l'A.S.B.L. Divertiscènes qui a pour missions la promotion et le développement du théâtre amateur et semi-professionnel. D'ailleurs, elle organise depuis 4 ans l'«Été Divert' Festival» qui propose près de 40 spectacles en tous genres (comédies, humour, impro, Jeune Public, concerts...) étendus sur 6 semaines dans 3 théâtres carolos ainsi que de nombreux stages pour enfants de 3 à 15 ans.

► Marie-France Toussaint, Echevin de la Culture

Prix de l'ASSOCIATION CULTURELLE : L'Atelier de Joaillerie-Bijouterie de l'Académie de Dessin et des Arts décoratifs Gustave Camus



Créé et dirigé par Michel Mousset, l'Atelier de Joaillerie-Bijouterie de l'Académie de Dessin et des Arts décoratifs «Gustave Camus» de Châtelet n'a eu de cesse de se développer pour y accueillir à ce jour, pas moins de 80 élèves par année académique. Certes, la réputation de Michel Mousset n'est plus à faire, mais il est important de rappeler son total investissement pour la transmission de son Art dont de nombreux élèves ont eu la chance de bénéficier au sein de l'établissement.

Le cours de Joaillerie - Bijouterie s'articule autour de l'apprentissage des différentes techniques du bijou et du développement de la créativité de chacun. Les premiers exercices abordent un ensemble de techniques qui constituent, au fil de la formation, le bagage indispensable aux réalisations futures : sciage, perçage, limage, rivetage... La fonderie est abordée d'abord en démonstration puis

en application pratique. S'en suivent les recherches personnelles sous forme de croquis, essais et prototypes avec, in fine, la réalisation du bijou.

La créativité de l'élève est le moment le plus difficile à aborder, car dans sa démarche, il faut suggérer avec beaucoup de précautions, des pistes qui l'aideront à progresser sans intervenir trop directement dans son travail.

Quand l'élève élabore des objets dans un langage qui lui est propre, qu'il répond aux différents critères dans le choix du ou des matériaux, des techniques utilisées et de la finition, c'est que la mission de l'enseignant est accomplie.

L'atelier est un territoire d'apprentissage, d'échanges entre les élèves et le professeur, les expériences sont partagées et chacun puise ce dont il a besoin pour réaliser son projet.



Cette année, le Comité du Mérite Culturel a décidé de modifier la fréquence de la remise de ces prix. Le Mérite Culturel se déroulera à l'avenir tous les 2 ans. **Le prochain aura donc lieu en 2020. Un appel à candidatures sera lancé dans le Bulletin communal de décembre 2019.**

Il a également été décidé de revoir le règlement ainsi que les modalités de participation et de créer des catégories. Désormais, nous distinguerons les Arts littéraires de la Musique, de l'Expression orale et corporelle, des Arts plastiques...

La Biennale de l'Art Baron Pierre Paulus de Châtelet s'adresse aux artistes domiciliés en Belgique (sans limite d'âge). Elle a pour objectifs de perpétuer la tradition artistique châteletaine, de promouvoir l'Art et d'encourager les artistes en les présentant au grand public.

Cette Biennale est dotée de 3 prix (1000 €, 500 € et 250 €), pour laquelle les disciplines suivantes peuvent être présentées : peinture, sculpture, dessin, gravure, céramique et photographie. L'inscription est gratuite. Elle se fait par le dépôt du formulaire de participation dûment complété, d'un curriculum vitae, d'un certificat de résidence daté de l'année de la Biennale (à demander à votre

BIENNALE DE L'ART BARON PIERRE PAULUS DE CHÂTELET

APPEL À CANDIDATURE

administration communale), d'une copie recto verso de la carte d'identité en cours de validité et d'un dossier de présentation du parcours artistique ainsi que des photos et/ou vidéos d'œuvres récentes. Ces documents sont à adresser au service de la Culture, au plus tard pour le 5 mai 2019, le cachet de la poste faisant foi. L'attribution des prix aura lieu, quant à elle, le samedi 19 octobre 2019.

Pour obtenir le règlement, le formulaire d'inscription ou des informations complémentaires, veuillez contacter le Service de la Culture

**PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE, 10 À 6200 CHÂTELET
071/244926 — CULTURE@CHATELET.BE.**

Magritte à l'honneur dans un film



En octobre dernier, Châtelet a reçu la visite du réalisateur et auteur français, Fabrice Maze pour les besoins du tournage d'un documentaire biographique sur le peintre René Magritte qui sortira en 2020.

Arrivés en Citroën Traction, le réalisateur et sa petite équipe ont installé leur caméra, le temps d'une journée, à la rue des Gravelles et, plus particulièrement aux n°79 et 95 de cette rue, là où Magritte passa la majeure partie de sa jeunesse, de 1904 à 1917.

Afin d'aborder en détail l'enfance de l'artiste à Châtelet, Fabrice Maze a interviewé et filmé Liliane Sabatini, Conservateur honoraire du Musée de l'Art Wallon, à l'intérieur de la «Maison Magritte» qui était parée, pour l'occasion, d'un tuba, d'un grelot et d'un bilboquet géants.

Le réalisateur et son équipe reviendront au printemps 2019. En effet, la «Maison Magritte» n'a pas encore révélé tous ses secrets...

► Marie-France Toussaint, Echevin de la Culture

SALON DES ARTISANS D'ART — 26/01 AU 03/02

Venez admirer une quarantaine d'artisans exercer leur art. Vous découvrirez, entre autres, l'enluminure, le tissage de la laine, la sculpture en métal, les marionnettes liégeoises, la photographie, les fleurs vitrifiées, les villages alsaciens...

Venez également déguster des produits locaux (bières, fromage de chèvre, macarons, vins...) les 1, 2 et 3 février sur la Place de l'Hôtel de Ville.

SALON DU BIEN-ÊTRE ET DE LA SANTÉ — 26, 27, 28/04

Vous vous interrogez sur votre santé. Vous avez envie de détente, de vous sentir bien dans votre corps et dans votre tête, besoin de vous ressourcer, de diminuer votre stress...

Au programme : ateliers, balade santé, conférences, dépistages et médecine douce.

LE PREMIER ROMAN DE GÉRALDINE DELLIS, CHÂTELETTAINE

Sorti le 14 septembre 2018, «Le destin de Grâce» nous transporte dans les souvenirs d'une femme marquée à vie par la perte de son enfant.

«La curiosité de sa petite-fille Lina replonge Grâce dans les souvenirs d'un passé qu'elle avait soigneusement caché au fond de sa mémoire pour construire une vie heureuse. Elle n'a pourtant rien oublié. À la veille de son départ, elle sait qu'elle quittera ce monde avec des secrets bien gardés»

Géraldine Dellis viendra présenter son roman, dans le cadre du Salon des Artisans d'Art, le samedi 2 février à 14 h 30, dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Ce livre est disponible sur les sites internet FNAC, Club, Éditions du Panthéon, Amazon, et peut être téléchargé sur liseuse. Vous pouvez également contacter l'auteure au 0478/907281 ou vinlolo@outlook.be.

Deux publics, deux nouveaux concepts !

Pour les enfants, de 6 à 12 ans, la Maison de la Poterie propose, un mercredi après-midi par mois, un «mercredi récréatif» durant lequel les enfants participent à deux activités créatives ou ludiques gratuites. Chaque édition est basée sur un thème différent, pour toujours plus d'amusement.

Pour les adultes, la Maison de la Poterie vous ouvre ses portes, 1 samedi soir par trimestre, pour une «Parenthèse musicale». L'occasion de se retrouver autour d'un artiste, un duo ou un groupe de musiciens, chaque fois différents... Entrée gratuite.

Et toujours, pour tout public, la visite de la Maison de la Poterie qui présente l'histoire du grès, du Moyen-âge à nos

jours, ses techniques de fabrication, filières de production et utilisations au cours des siècles. Il est aussi possible d'y organiser l'anniversaire d'un enfant avec visite guidée, atelier de modelage et mise à disposition de notre salle pour le goûter d'anniversaire!

RENSEIGNEMENTS :

MAISON DE LA POTERIE — OFFICE DU TOURISME DE LA VILLE DE CHÂTELET

SERVICE CHÂTELET ANIMÉ (TOURISME, FOLKLORE, JUMELAGE, FÊTES & FOIRES, PROTOCOLE)

TÉL : 071/39.51.77 - 071/38.19.91

MAIL : TOURISME@CHATELET.BE

► Françoise Abad Gonzalez, Échevin du Tourisme

Une équipe au service des quartiers

Depuis début décembre, les éducateurs du Service d'Intégration Sociale (SIS) de Châtelet ont lancé l'action Hiver Solidaire. Comme chaque année, ils offrent une boisson chaude aux passants afin de faire connaître leur service. Zoom sur cette équipe qui travaille chaque jour au cœur de nos quartiers.

Si vous passez le mardi matin devant la maison de la cohésion sociale de Châtelet (rue de la Montagne 14), vous allez rencontrer les éducateurs du Service d'Intégration Sociale (SIS). Avec l'opération «Hiver solidaire», ils vous proposent une boisson chaude. Une accroche pour faire connaître leurs activités.

Du théâtre, du djembé, du mandala, de la danse, du slam, Foot2rue, Châteleton, Halloween... Autant de projets qu'ils proposent gratuitement, soit à la Maison de la Cohésion Sociale, qui est leur quartier général, ou à l'extérieur, au cœur d'autres quartiers de Châtelineau, Bouffioux et Châtelet. C'est le cas de «Foot2rue» et «Châteleton», projets sociosportifs qui rassemblent des jeunes et adultes chaque semaine en différents lieux sportifs de notre commune. Ils ont aussi un point de chute à Bouffioux, à l'ancien Hôtel de Ville où ils organisent des permanences hebdomadaires.

Leurs projets ont différents objectifs : parmi ceux-ci, renforcer les liens sociaux et travailler l'estime de soi. La pratique du théâtre, du sport collectif ou encore du slam sont autant de moyens pour les participants de développer leur confiance en eux. Souvent, des liens se créent entre les participants. Une fois la relation de confiance établie avec l'éducateur, des problématiques plus personnelles peuvent être soulevées (sentiment de solitude,

colère, violences familiales) et les professionnels sont alors présents pour relayer les participants vers des services compétents afin de les aider.

Au-delà de ces animations, cette équipe réalise ce qu'on appelle du «zonage». Ils parcourent les rues de notre entité, à la rencontre des citoyens. Vous devez sans doute avoir déjà reçu un de leurs flyers lors des marchés ou autres activités locales. Ils sont un relais pour les citoyens : ils connaissent bien les services locaux et peuvent ainsi orienter les Châteletains selon leurs besoins.

Cette équipe est responsable d'une action de développement social des quartiers, inscrite dans le Plan de cohésion Sociale de la Ville de Châtelet, par convention avec l'ISPPC. Si vous souhaitez les rencontrer, vous pouvez donc les contacter en allant à la Maison de la Cohésion Sociale ou par téléphone (0475 78 07 32), ou via la page Facebook : Plan de Cohésion Sociale de Châtelet.

► Daniel Vanderlick, Bourgmestre



En 2019, vos bibliothèques se réinventent !

À partir du 1er janvier 2019, le règlement des bibliothèques communales de Châtelet, Châtelineau et Bouffioux évolue et vous propose de nouveaux avantages.

Excepté 1 € (0,50 € pour les moins de 18 ans) par an pour les droits d'auteurs, l'inscription et le prêt deviennent entièrement gratuits pour tous.

Vous pourrez désormais emprunter 5 livres par nature d'ouvrage avec un maximum de 15 livres à la fois, tout cela pour une durée d'un mois renouvelable une fois.

Une nouvelle signalisation par couleur selon la nature d'ouvrage vous aidera dans vos recherches.

Le catalogue informatisé vous sera directement accessible.

BIBLIOTHÈQUE

Un service de prêt interbibliothèques sera toujours à votre disposition afin de répondre à vos demandes de livres absents des collections de la bibliothèque.

Une photocopieuse couleur sera disponible pour la copie d'une partie raisonnable des documents non empruntables. Des cartes prépayées seront prévues au tarif de 1 € pour 20 copies.

Pour les encadrants de groupes d'enfants ou d'adultes, une carte «collectivité» permettra d'emprunter jusqu'à 50 documents (sous certaines restrictions appliquées au comptoir de prêt) pour une durée de deux mois.

Rendez-vous en janvier pour les découvrir!

► Marie-France Toussaint, Echevin de la Culture

Renouvellement de la Commission communale de l'accueil (CCA)

Les élections communales d'octobre terminées, la commission communale de l'accueil fera également peau neuve.

En effet, ce lieu de rencontre, de concertation et de coordination renouvelle les membres de ses 5 composantes :

- La composante 1 dédiée aux représentants du conseil communal
- La composante 2 dédiée aux représentants des établissements scolaires
- La composante 3 dédiée aux représentants des personnes qui confient les enfants
- La composante 4 dédiée aux représentants des opérateurs d'accueil
- La composante 5 dédiée aux représentants des associations sportives, culturelles, artistiques

Vous êtes un club sportif, un service d'aide à la jeunesse, une association de parents, une direction d'école, une association de jeunesse... et vous souhaitez participer à la politique enfance de votre ville? N'hésitez pas à vous informer rapidement auprès du service ATL de la commune.



Séance d'information le mardi 13 novembre 2018 à 16h30

Village ATL (18 rue de la Fontaine 6200 Châtelet)

Réservation sur atl@chatelet.be ou au 0493 18 90 65



PETIT JEU POUR VOS ENFANTS

E X T R A S C O L A I R E D
I Y K P D U E A K Q N D E X
Y I X I Z P X E I S D I V A
R A P P O R T B O G G G U J
W A A C T I O N S G B B A A
A U E D O M O D X M E E S L
Q A P L A N L E R C E H C N
P A R T E N A I R E S D H R
E N F A N C E X U U O H U J
T J I S X T H O J L O E Y O
E A C O N C E R T A T I O N
Q U A L I T É H V J A O S K
R Q Z P Y P R O G R A M M E
P R O J E T S W V Y A M U I

Retrouve ces mots-là

plan	projets
actions	Programme
qualité	rapport
partenaires	extrascolaire
enfance	concertation

► Daniel Vanderlick, Bourgmestre

NOUVEAU : BUDGET PARTICIPATIF

Devenez acteurs du changement grâce à une nouveauté !

Une nouvelle attribution apparaît au sein du Collège Communal : le **Budget Participatif**, Michel Mathy, troisième Échevin, en a la charge.

Le budget participatif est un processus de démocratie participative dans lequel une partie du budget communal est allouée à des projets que **vous désignez**.

Concrètement, cela peut s'appliquer à n'importe quelle action ou initiative citoyenne, ou une proposition retenue au sein des Conseils Consultatifs.

Travailler sur base d'un budget participatif avec les habitants d'un quartier permettra à chacun

de devenir un véritable acteur au bénéfice de la collectivité.

Dès le mois de janvier, des réunions de quartier seront spécialement tenues pour cela. Elles auront pour but de présenter l'initiative du Collège qui vise à améliorer la participation citoyenne.

PLUS D'INFORMATION TRÈS PROCHAINEMENT PAR COURRIER!

► Michel Mathy, Échevin du Budget Participatif

Une maison de repos ouverte vers l'extérieur



Située à la rue du Sart-Allet, la Maison de Repos et de Soins du CPAS accueille pas moins de 80 résidents et 5 résidences services.

Outre des soins de qualité, l'équipe pluridisciplinaire veille également à diversifier les activités journalières à l'égard de ses pensionnaires. C'est ainsi que chaque jour, ce n'est pas moins de trois activités différentes qui sont proposées afin de maintenir les capacités intellectuelles, physiques et locomotrices des résidents.

À titre d'exemple, nous pouvons citer :

- les ateliers bien-être : séance de relaxation, yoga du rire, gymnastique...
- les ateliers cognitifs : lecture de conte, chants, écriture, atelier wallon,...
- les ateliers créatifs : bricolage, dessin, mandala, sculpture, journal de la maison de repos...
- les ateliers récréatifs : fête d'anniversaire, jeux vidéo, jeux de société,...

Chaque atelier est adapté en fonction des capacités et compétences du résident.

Dans un souci d'éviter l'isolement, mais surtout pour maintenir une forme de socialisation, notre équipe animation veille à proposer toute une série d'activités ouvertes au public extérieur. C'est ainsi qu'au mois de septembre, pas moins d'une centaine de personnes ont participé au barbecue des familles où petits et grands ont dansé et chanté sous une journée très ensoleillée. À l'approche des fêtes de fin d'année, de nouvelles réjouissances sont déjà programmées avec la venue de Saint-Nicolas, mais également la présence du Père-Noël lors de notre marché du 15 décembre 2018.

L'année 2019 sera placée sous le signe des relations intergénérationnelles puisque nous souhaitons développer des synergies d'activités et d'animations avec une école primaire communale. Outre les visites lors de la venue du Père Noël, d'autres projets sont à l'étude comme la participation des étudiants pour la rédaction du journal ou encore pour expliquer l'utilisation d'internet à nos aînés.

Plus que jamais, notre volonté est d'accroître la participation citoyenne de nos résidents à la vie de leur quartier.



Implantation d'un nouveau verger pédagogique



En 2018, la ville a remporté l'appel à projet Verdissement des espaces publics qui a permis l'implantation d'un nouveau verger pédagogique de 1.3 ha sur la parcelle de la cité du Grand-Chêne.

Nos petites voiries publiques sont à l'honneur!

Elles ont été chouchoutées lors de la Semaine des Sentiers. Ces petites voiries sont un plaisir pour se promener, aller à l'école, au travail, faire du sport, etc. Les protéger et valoriser leur rôle en matière de mobilité, de patrimoine, de biodiversité, de sport et loisirs, est essentiel.

C'est pourquoi en octobre, la Ville de Châtelet a participé pour la première fois à la Semaine des sentiers. Pour ce faire, le sentier des Égyptiennes a été réhabilité et des actions de propreté ont été mises en place au sentier de Gilly avec les Scouts de Pie X, ainsi qu'au site de la Brockman jusqu'à la rue de la Sartre (Chemin Sébastopol).

Un deuxième Label cimetière nature!

Dès 2019, les communes devront passer au 0 % phyto. L'usage des produits phytosanitaires comme les désherbants sera donc interdit! La ville prend les devants et favorise déjà des initiatives de végétalisation des cimetières. Pour ce faire, au lieu de désherber des «mauvaises herbes», le Service Environnement crée une dynamique d'enherbement des allées pour rendre les cimetières plus verts et conviviaux.



Le verger est composé d'arbres fruitiers d'anciennes variétés rustiques résistantes aux maladies et ne nécessite pas de traitement phytosanitaire. Châtelet est une commune Maya qui s'investit pour favoriser l'installation des insectes pollinisateurs. C'est pourquoi, en plus des arbres fruitiers, des prairies fleuries et des haies indigènes ont été incluses dans ce projet.

Les arbres fruitiers sont des variétés mellifères qui permettront aux insectes pollinisateurs de butiner durant une très longue période et à terme d'offrir aux citoyens de Châtelet l'opportunité de cueillir et de conserver des fruits bio dès le début de l'été, et ce, jusqu'au printemps suivant! Tous ces fruits ont des qualités organoleptiques différentes et des usages culinaires spécifiques.

Le verger est situé à moins de 700m de trois écoles fondamentales et d'une résidence pour personnes âgées. Une zone d'accueil avec des tables et des bancs sera prochainement installée pour permettre aux visiteurs de pique-niquer et aux écoles d'effectuer des activités pédagogiques à l'extérieur. Une collaboration est prévue avec ces établissements afin de permettre un suivi sur le long terme des arbres installés.



En invitant la nature à prendre place dans les cimetières, la Ville de Châtelet participe à la densification du maillage vert global, au développement du potentiel d'accueil de la vie sauvage, à la prise en compte de la biodiversité au cœur même de l'activité humaine, à la préservation de la santé des citoyens et au respect de l'environnement. Un cimetière géré différemment devient un lieu de recueillement et de ressourcement permettant de recréer un contact serein entre l'homme et la nature.

En 2017, un premier label «Cimetière nature» avait été attribué au cimetière de Bouffloux. En octobre 2018, un second est attribué au cimetière de la Floche pour sa dynamique de gestion différenciée. En vous promenant, vous avez peut-être remarqué des allées plus vertes, des parterres de plantations indigènes, des nichoirs, des hôtels à insectes, etc.

► Nathalie Cattalini, Echevin de l'Environnement

Nos équipes sont prêtes face au gel

Le Service Voirie est particulièrement mobilisé en période hivernale pour effectuer l'épandage des routes afin de répondre aux besoins des piétons, deux-roues, automobiles et transports publics.

Mais avec deux saleuses pour déverglacer un réseau de 440 kilomètres, nos ouvriers ne peuvent évidemment pas être partout à la fois. Nos interventions s'effectuent par priorité : d'abord les voiries fréquentées par les bus, ensuite les axes secondaires et enfin les plus petites ruelles.

Gardez toutefois à l'esprit que l'efficacité du sel dépend aussi d'une action mécanique. En effet, pour que les cristaux de glace se brisent, il faut une combinaison du sel et de la pression successive des pneus. En conséquence, les plus petites ruelles sont rarement dégivrées lorsqu'il faut se rendre au travail.

Il est également à rappeler que le citoyen doit mettre la main dans le sel pour faire face à la neige. En effet, il est de votre responsabilité de débayer la neige qui se trouve sur votre trottoir, et ce sur une largeur d'un mètre environ. Vous pouvez entreposer la neige en bordure du trottoir, mais pas sur la route.

Nous vous rappelons qu'en dehors des heures de bureau, il convient d'appeler la Zone de Police au 071/240.100 pour demander l'intervention du service de garde ouvrier assigné à l'épandage de sel.

► Daniel Vanderlick, Bourgmestre



Le service des Travaux reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

071/243.243 - travaux@chatelet.be

LES MARDIS D'AVENIR

DES MÉTIERS À DÉCOUVRIR, UNE FORMATION À CHOISIR

LE FOREM

Inscrivez-vous !
leforem.be/mardi

Chaque mardi, dans votre région, le Forem organise une journée qui vous permet de découvrir les métiers et les profils qui manquent aujourd'hui à nos entreprises !
Sous forme d'ateliers très concrets, des professionnels vous expliquent et vous dévoilent leur quotidien. Les mardis d'avenir, c'est l'occasion de trouver la formation qu'il vous faut pour décrocher rapidement un emploi !

À destination des étudiants du secondaire et du supérieur mais aussi des adultes qui veulent s'engager dans des études, se former à un métier ou rebondir dans leur carrière, le salon « SIEP Etudes - Formations - Métiers » de Charleroi est le rendez-vous incontournable de l'année 2019 !

Le salon SIEP de Charleroi vous accueillera le vendredi 15 février 2019 de 13h00 à 18h00 et le samedi 16 février 2019 de 10h00 à 18h00 à Charleroi Expo - site de Courcelles.

Retrouvez toutes les infos sur salons.siep.be

ETUDES
FORMATIONS
METIERS

ENTREE GRATUITE
Valable pour une personne

Salon SIEP

Charleroi Expo - site de Courcelles
15 février de 13h à 18h
16 février de 10h à 18h

infos et entrées gratuites sur salons.siep.be

La 1ère FURE SIEP CHA
PRXIMAD L'avenir met CHARLEROI

US SIRS WIRE ID

Appel aux candidats pour l'attribution des prix du Mérite Sportif de la Ville de Châtelet

Voici revenu le moment de récompenser les sportifs méritants de notre belle entité pour leurs performances pendant la saison 2018 !

Quelles sont les différentes catégories du Mérite sportif :

- le Mérite Sportif Club
- le Mérite Sportif individuel féminin
- le Mérite Sportif individuel masculin
- le Prix de l'Espoir féminin
- le Prix de l'Espoir masculin
- le Prix du Comitard
- le Prix spécial de la Commission

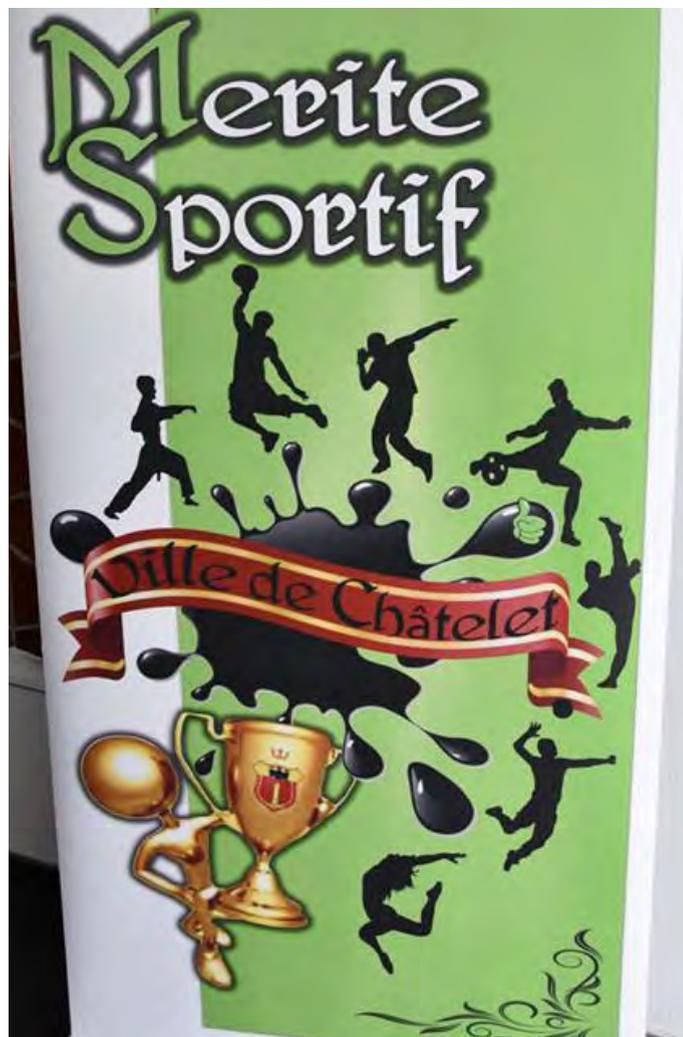
Quelles sont les critères d'attribution ?

Tous les candidats doivent impérativement être soit domiciliés à Châtelet soit affiliés à un club - ou être un club - dont le siège et les activités sont situés dans la commune.

Les Prix de l'Espoir concernent les jeunes sportifs(-ves) de 18 ans au maximum ou une équipe d'âge d'un club de la Ville.

Le Prix du Comitard est attribué à une personne faisant partie intégrante du comité d'un club châteletain, dont le dévouement et le travail contribuent à la bonne réputation et au développement dudit club.

Le Prix spécial de la Commission est un prix "coup de cœur" qui peut être retenu parmi les candidatures déposées ou être proposé par un membre de la commission ayant connaissance d'une performance sportive particulière (par exemple, une action sportive solidaire, une performance sportive d'un citoyen moins valide,...).



► Alpaslan Beklevic, Echevin des Sports

!!! ATTENTION !!!

La date ultime de dépôt des candidatures à un ou plusieurs prix est fixée au 31 janvier 2019.

Les candidats peuvent se présenter eux-mêmes ou être présentés par le responsable d'un club sportif ou par tout citoyen ayant connaissance des performances d'un sportif ou d'un club mettant à l'honneur la Ville de Châtelet.

Chaque candidature devra préciser clairement les références du candidat (nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone) et détailler la performance qui a suscité l'envoi de la proposition.

Un même candidat peut recevoir un prix dans la même catégorie plusieurs années de suite, les critères d'attribution étant la qualité de la candidature et les performances sportives.

Ces candidatures doivent être adressées à :
VILLE DE CHATELET
 Rue Gendebien n° 55
 6200 CHATELET

ou déposées au :
Service des Sports de la Ville de Châtelet
 Place Wilson 116 (porte 4)
 6200 CHATELET

ou envoyées par mail :
sports@chatelet.be

Une candidature par catégorie des lauréats du Mérite sportif de la Ville de Châtelet sera déposée à l'attribution du Mérite sportif provincial.

Votre établissement est accessible au public ? Êtes-vous assuré pour la responsabilité objective en cas d'incendie et d'explosion ?

Il s'agit d'une assurance obligatoire pour certains types d'établissements ouverts au public. Cette assurance couvre la RC (responsabilité civile) objective de l'exploitant, instaurée par la loi du 30 juillet 1979, pour les cas d'incendie ou d'explosion.

La RC objective implique qu'une victime d'un dommage par incendie ou par explosion dans un établissement accessible au public peut s'adresser à l'exploitant de cet établissement pour obtenir l'indemnisation de ses dommages corporels et matériels et ce, même si l'exploitant n'a commis aucune faute.

Qui doit souscrire l'assurance RC objective ?

C'est l'arrêté royal du 28 février 1991 qui énumère les établissements pour lesquels les exploitants sont objectivement responsables et qui doivent souscrire une assurance :

- les dancings, discothèques et tous les lieux publics où l'on danse;
- les restaurants, friteries et débits de boisson, lorsque la surface totale accessible au public est d'au moins 50 m²;
- les hôtels et motels contenant 4 chambres au moins et pouvant accueillir au moins 10 clients;
- les magasins pour la vente au détail dont les locaux destinés à la vente et les locaux attenants à ceux-ci et servant de dépôts de marchandises ont une surface totale d'au moins de 1000 m²;
- les centres culturels;
- les salles polyvalentes notamment de spectacles, réunions publiques, et manifestations sportives;
- les salles de sports;
- les stands de tir;
- les stades;
- les foires commerciales et salles d'exposition;
- les galeries marchandes dont la surface totale accessible au public est égale ou supérieure à 1000 m²;
- les hôpitaux et établissements de soins;
- les résidences-services, les complexes résidentiels proposant des services et les maisons de repos pour personnes âgées;
- les structures gonflables;



- les établissements d'enseignement et de formation professionnelle;
- les immeubles de bureaux dont la surface totale accessible au public est d'au moins 500 m²;
- les gares
- les établissements de culte dont la superficie totale accessible au public est d'au moins 1000 m²;
- les bâtiments affectés aux cours et tribunaux.
- ...

Aucun des établissements concernés ne peut être rendu accessible au public si la RC objective à laquelle elle peut donner lieu n'est pas couverte par une assurance.

Le contrôle du respect de cette obligation incombe au bourgmestre de la commune où est situé l'établissement.

La Responsabilité objective en cas d'Incendie (lieux publics) est une couverture obligatoire. Si un incendie ou une explosion survient et que vous n'avez pas souscrit à cette couverture, vous vous exposez à des poursuites au civil qui peuvent entraîner de graves conséquences. Vous serez exposé aussi, à titre personnel, à des poursuites devant une juridiction pénale.

Vous risquez également la fermeture des lieux si vous n'êtes pas en mesure de produire l'attestation d'assurance lors d'un contrôle.

Le secret du changement, c'est de concentrer toute votre énergie non pas à lutter contre le passé, mais à construire l'avenir - Socrate

Vous êtes excédés par des nuisances telles que :



Des plantations non-entretenu
Des nuisances sonores
Des problèmes liés à des animaux
Des problèmes résidentiels

Pour en finir avec les tensions et les conflits qui vous empoisonnent la vie, **ENSEMBLE, NOUS Y TRAVAILERONS.**

- SERVICE GRATUIT -

Face à une situation de conflit de voisinage, la résolution devra passer par un changement. Le médiateur vous accompagnera dans une démarche de recherche de solutions. Pour ce faire, il prendra le temps de vous écouter et de déterminer vos besoins et objectifs ; en toute confidentialité.

Besoin d'une information ou d'un rendez-vous, prenez contact avec le médiateur au 071/244.701

Le service de médiation de quartier est un **service gratuit.**

SERVICE DE MÉDIATION DE QUARTIER DE LA VILLE DE CHÂTELET
57, RUE GENDEBIEN 6200 CHÂTELET
071/244.701

centre auditif
veranneman
audiologie

AUXILIAIRE ACOUSTIQUE
Rue Charles Dupret 18 - 6000 Charleroi
Tél.: 071 32 61 23 - Fax : 071 70 16 73

WIDEX DREAM

CENTRE AUDITIF DE LODELINSART
Chaussée de Bruxelles, 139
(face à Marie Curie)
Parking à l'arrière
OUVERT DU MARDI AU VENDREDI
071/31.84.00

CENTRE AUDITIF DE CHATELET
Rue de Namur, 10
(Nouveau rond-point de Saint-Roch)
Parking aisé
OUVERT DU MARDI AU VENDREDI
071/40.47.33



signia
Life sounds brilliant.
SIEMENS

Essais sans engagement pendant minimum un mois, sur prescription médicale
Présents également à Gosselies - Fleurus - Mont-sur-Marchienne - Anderlues - Fosses-La-Ville - Gerpinnes

Conditions hivernales jusque fin janvier 2019

A l'achat de vos appareils auditifs, recevez 15% de ristourne ainsi que 2 ans de piles gratuites ou un chargeur GRATUIT.*
Parking Rive Gauche offert pendant la durée des essais en notre centre auditif de Charleroi.

* voir conditions en magasin



WAUTHY CONSTRUCTION.be

ENTREPRISE GÉNÉRALE
TOITURE MENUISERIE

0470 28 88 55

DEVIS
GRATUIT

Eh, toi ! Fais attention à ton smartphone

Le vol à la tire consiste à subtiliser des objets que la victime porte sur elle, notamment dans ses poches. Les voleurs appelés pickpockets opèrent souvent en groupe et ciblent les lieux fort fréquentés comme les marchés, grandes surfaces, festivals, concerts, transports en commun...

Quelques conseils utiles

- Ne vous laissez pas distraire, faites attention aux bousculades et aux passages étroits propices aux pickpockets
- Évitez de montrer vos objets de valeur
- Notez votre numéro IMEI (via le * #06#, vous avez besoin de ce numéro pour bloquer l'appareil en cas de perte ou de vol)
- Sécurisez votre téléphone au moyen d'un mot de passe
- Utilisez une application pour sécuriser et localiser votre smartphone
- Soyez vigilant.



Victime d'un vol malgré toutes ces précautions :

- Faites le plus rapidement possible une déclaration à la police.
- Contactez directement votre opérateur afin de bloquer votre smartphone.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE - RAPPEL

Chers citoyens, bien que ce détail puisse sembler anodin, il est impératif que votre numéro d'ordre soit apposé de manière visible sur votre immeuble. Ce numéro d'ordre est imposé par l'administration communale.

D'une part il permet aux services de distribution de courrier de fonctionner de manière optimale. D'autre part, d'un point de vue sécuritaire, les divers services de secours tels que la police, les pompiers ou les ambulances doivent pouvoir repérer votre habitation/commerce le

plus facilement et rapidement possible!

Vous pouvez lire ci-dessous l'extrait du Règlement Général de Police se rapportant à cette obligation.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter le service des agents constatateurs au 071/24 42 62 ou par mail à l'adresse ville-propre@chatelet.be

► Daniel Vanderlick, Bourgmestre

EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE

CHAPITRE II : DE LA SÉCURITÉ ET DE LA COMMODITÉ DE PASSAGE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Section 9 - De l'indication du nom des rues, de la signalisation et du numérotage des maisons.

Article 28

§ 1. Toute personne est tenue d'apposer sur son immeuble, de manière visible de la voie publique, le(s) numéro(s) d'ordre imposé(s) par l'administration communale.

Si l'immeuble est en retrait de l'alignement, l'autorité communale compétente peut imposer la mention du (des) numéro(s) à front de voirie.

TOUTE INFRACTION AU PRÉSENT ARTICLE EST SUSCEPTIBLE D'UNE AMENDE ADMINISTRATIVE DE MAXIMUM DE 100 €, DOUBLÉE EN CAS DE RÉCIDIVE.



Liste des mariages - AOÛT À DÉCEMBRE 2018

MARCOURT DIMITRI - VANDEMERGEL CATHY
 TERRANOVA DANIEL - CHATILLON MANON
 VOLAND BERTRAND - BRUYERE CHARLOTTE
 STAIESSE LUDOVIC - MERCIER AUREE
 BORGHLEVENS PIERRE - CELSI SONIA
 DEHAN DAVID - BESSOLO ESSONO LARISSA
 CAMASSI KENNY - PANAYOTOU IONANNA
 COVOLON FRÉDÉRIC - MC CULLEY ALEXANDRA
 LIUZZI THOMAS - DE COOMAN SÉVERINE
 RICCOBENE DANILO - BONFISSUTO ALESSIA
 SALME GUY - PREUMONT CORALIE
 BUREAU LAJOS - SCIMEMI ANNA
 GAILLY SAMUEL - DEMANET MORGANE

TRUPIA NATHAN - VĂCULEȘTEANU LIGIA-MARY
 CRAME GILBERT - VITS CLAUDINE
 GABRIELLI GAYLORD - SANGIACOMO SARAH
 PAGLIALUNGA DAMIEN - BONNENGE CHRISTELLE
 MATTART BRUNO - ZAVARISE VÉRONIQUE
 COQUETTE MICHAËL - UVIER ISABELLE
 MIGEOT CHRYSTEL - BALDASSARRE CHARLÈNE
 FONDERIE STÉPHANE - HENRY ISABELLE
 ROLAIN PHILIPPE - VAN NUFFEL CHANTALE
 NOEL STÉPHANE - DEFRERE MAGALI

*Les données figurant dans cette rubrique
ont obtenu l'accord des mariés.*

Liste des naissances - JUILLET À OCTOBRE 2018

MARS 2018

05-03 ADELE CARRETTA

JUILLET 2018

02-07 DEMORY NOAH
 05-07 ZULIANI MIA
 05-07 VAN SCHOORS RUBENS
 05-07 HANNOT WIEST ELENA
 06-07 ORNEK ELIF-NIL
 06-07 DEPROST GABALLO LEANDRO
 06-07 DAU MAXENCE
 08-07 COLONIUS LENA
 08-07 MOGA KALE KURTYS
 09-07 ERNOUX ELYAH
 11-07 BUREAU LOUANE
 12-07 MONACO MAUYEN LORENA
 12-07 KEJIOU AWAB
 12-07 D'ANGELANTONIO GIUSEPPE
 12-07 MURAT ASMINE
 13-07 LALA DARIO
 17-07 VAN OPSTAL ALICIA
 18-07 BARBARIN LENDON
 19-07 FRONSEE ETHAN
 20-07 TOUITOU SOUMIA
 20-07 GASPARI NI MILA
 20-07 CHOKR ALI
 22-07 SARTIRANI CHELSEA
 23-07 PUTSEYS LIAM
 23-07 BINARD GIULIA
 24-07 TODESCHI LUCREZIA
 24-07 SERVAIS LISSANDRA
 25-07 SERVAIS DIEGO
 25-07 MAZZARA REBECCA
 25-07 URSACHE OMAR
 28-07 KADDOUR RAYAN

30-07 MAMA ADIZA-TOURE

30-07 SKINKEL TRANQUILLI ENOHAM
 30-07 LARDINOIS THELYO

Aout 2018

01-08 GEERAERTS ELVIRA
 01-08 YIGIT LIYA
 04-08 KENGNE MAKUETAMANG LOUISE
 07-08 MOSCARINO LEA
 07-08 LUVAGHO-KASOKI NYOTA
 07-08 BRISON EDEN
 08-08 POLLINI TOM
 09-08 DARDENNE UGO
 10-08 VANDENDAUL NOAH
 14-08 DUCHESNE ROMAIN
 15-08 D'ORSI ORIANA
 15-08 PACE LIVIA
 16-08 LOSCAUX GIULYAN
 17-08 EL-YAKHLOUFI ISSRA
 19-08 FRATTA NINO
 19-08 ARFAOUI EYDEN
 19-08 TROONEN GAELAN
 20-08 MARTELLA LIVIA
 20-08 SAINA DIANA
 21-08 WAHEYTENS IZAYAH
 22-08 GILSON SAMUEL
 22-08 VAN DE WAAL TALYA
 23-08 SENTE ELISEE
 24-08 MAENE ARYA
 24-08 EL BOUDAATI YOUNAA
 25-08 MAVIBAS DIAS ALEYANDRO
 25-08 FICHEROUILLE VANDENBERGHE
 MALTA
 27-08 DUBRU WAUTELET LYANA
 28-08 DESHAYES CALLIOPE
 30-08 LORENT ROMAIN

30-08 DUMONT ZION

31-08 DELAITTE VACCARO MATTEO
 31-08 PIETTE NICOSIA LIVIA

SEPTEMBRE 2018

03-09 CELIKSEVER SIMAY
 04-09 DUCHATEAU DARIO
 05-09 BOUVIER OPHELIE
 05-09 BENAZZI LIZA
 06-09 SEMPO SIDJI
 06-09 KUTSCHA LUIGI
 08-09 KARACA SELENA
 09-09 LUPO TYLIA
 10-09 ESER EMRE
 12-09 KARASULAR ZANA
 12-09 TSANANG SOBZE WARREN
 12-09 COPPIN JEANNE
 14-09 PIERARD MARYSE
 18-09 DI RODI MASSIMILIANO
 18-09 TARTAMELLA MILIANO
 18-09 CARON NELIO
 18-09 MBAMBA A NYAM MAELYS
 18-09 MINET LUCIE
 20-09 RENNA LAURA
 20-09 TEMMERMAN MYLLA
 20-09 ATIA RAYAN
 20-09 DEMOULIN MIA
 24-09 RAHINO LUCIO
 24-09 CARTA LIVIA
 27-09 UJALAASSRI AMINE

27-09 DEHAN ANDREA

28-09 CARLONI VALENTINA
 28-09 DECARPENTRIE LUNA
 28-09 NZIAHA WANTOU NATHANAEL
 29-09 COULTEAUX MATHELIO
 30-09 HAMBURSIEN LUCAS
 30-09 EMS THELYO

OCTOBRE 2018

01-10 BROSTEAUX CHLOE
 02-10 SERWIER AUREE
 04-10 MOERMAN AURELE
 08-10 MAUIEN BAPTISTE
 08-10 TOUZANI BOULAADS HAJAR
 09-10 VANHOVE MATHYS
 10-10 ELYAMINE MALAK
 12-10 BALSEAU DO ROSARIO NOAH
 15-10 ZURAWSKI FRANCO
 16-10 DE FABRIZIO GENARO
 17-10 MANDERLIER LAEL
 17-10 PAYEN CAUSO JULIA
 17-10 SORANNO ANDREINA
 18-10 DURIEUX LENNY
 20-10 SOYEZ MELIN OLIVIA
 20-10 BUSSENS NATALYA
 20-10 DERRAZ SOUMAYA
 20-10 GOBERT GIULIA
 22-10 YAO ABISCHA
 24-10 BELLIDO Y ORTEGA LUKAS

*Les données figurant dans cette rubrique
ont obtenu l'accord des parents.*

► Alexandre Dupanloup, Officier de l'État Civil



SOINS À DOMICILE

INFIRMIÈRES COMMUNALES

071/24.32.07

JOIGNABLE MÊME EN
SOIRÉE ET LE WEEK-END.




Collecte des sapins le 12 janvier

Comme d'accoutumée, l'intercommunale TIBI propose de réaliser une collecte des sapins de Noël.

Pour cela, il faudra bien évidemment que les sapins soient placés de manière visible au plus tard pour 06h00 le jour de collecte et sans leurs décorations de Noël.

Noces de Platine, Brillant, Diamant, Aigue-Marine, Or

PLATINE 70 ANS

DUQUAINE ROGER - FLAMME SUZETTE

BRILLANT 65 ANS

DALOZE FRANCOIS - CAES YVETTE
 RENARD FRANCOIS - BAUDSON GEORGETTE
 POSTIAU MARCEL - MARECHAL ADELE
 RZEPECKI DANYEL - VERSCHOREN MARIE
 NOWAK JAN - DECAMPS MARIE-JOSE
 BACZKOWSKI ZBIGNIEW - BEAUPREZ JULIA
 MICHALOWICZ BOGDAN - GEERAERTS LAURE

DIAMANT 60 ANS

GIULIANI FABIO - PRIORE INCORONATA
 NOEL MAURICE - OTELARD CHRISTIANE
 DEFFET JEAN - BIRON CHRISTIANE
 GEORGE GILBERT - GAWRON MARIE
 GAILLY LEOPOLD - CHIF CHRISTIANE
 COELST LOUIS - PIROTE ANDREE
 TUREK JEAN - JECH JANINA
 THIBAUT MAURICE - VASSART MARIE-ROSE

AIGUE-MARINE 55 ANS

COLASANTE NILDO - GILBERTO MARIA
 BERGER JEAN - GILLE ANNIE
 CHIARELLO REMO - POULAERT MONIQUE
 JANSSENS ROBERT - TOUSSAINT JEANNINE
 CHIARELLO LEONELLO - BOURGUIGNON MONIQUE

DE HOUCK LEOPOLD - PIEFORT MICHELLE
 MARCHAL JOSEPH - THOMMES DENISE
 MICHEL JACQUES - BERTINCHAMPS ANNE-MARIE
 D'AMICO GIUSEPPE - CIRCO CONCETTA
 ROLAIN RYAMOND - VASSART RAYMONDE
 STEVENART PIERRE - DELFORGE ROSE
 LEMOINE GERARD - STILMANT ANDREE
 GRENSON RAYMOND - DELL'AMORE ROLANDE
 MARTIN MARCEL - DELPIRE YVETTE
 STEVENS RENE - SIMON MICHELE
 STODOLNY HENDRYK - DUTERNE JEANNINE
 SMEDTS JACQUES - THIELENS NICOLE
 GONZALEZ CABALLERO ANTONIO - OSUNA
 ESPINOSA ENCARNACION
 MINNELLA BENEDETTO - CERA ANNA
 CHUDZIK JOZEF - SANSSEN JACQUELINE
 ZABECK PIERRE - WOSZKOWSKI CHRISTIANNE
 LORENT ANDRE - DECLERCK MADELEINE

OR 50 ANS

GALIONE VINCENZO - CATALANO LUGIA
 FOURNIER JEAN - MINEUR ANNE
 DENISTY MICHEL - GORTEBEKE CHRISTIANE
 DEVROYE JEAN-MARIE - DRAPIER ARLETTE
 DUBOIS DANIEL - BLAIMONT MARIE
 MARTIN JEAN - JALLET FRANCINE
 SAINTHUILE ANDRE - BOTILDE ANNE
 BOULANGER ANDRE - GEORGE ANNIE

VAN LEEMPUT ANDRE - KLEWIEC MARIA
 SMESSEART CLAUDE - HAINAUT CHRISTIANE
 RIGAUX GERARD - WAUTELET MARIE
 GEERTS SERGE - TOUSSAINT MARIE
 CALBINI ENNIO - VILLANO NATALINA
 DUMA JEAN - TEDALDI JEANNINE
 ROSA GIUSEPPE - BERTRAND MARIANNE
 DI SANTO DOMENICO - FERNANDEZ GONZALEZ PETRA
 IMPAGNATIELLO LIBEO - SANTORO MARIA
 VERVENNA GIOVANNI - RICCI FILOMENA
 CLOUX ANDRE - HUEZ GISELE
 CESTARO GERARDO - RICCI VANNA
 MICHAUX CHARLES - COLLIN COLETTE
 POLITO MICHELE - JANSSENS DANIELLE
 PALMERI CARMELO - TRAINA GIUSEPPA
 PIEDFORT JAN - THOOF MIREILLE
 ASCANI GIUSEPPE - D'ANGELI ANNA
 SANTORO MICHELE - BALDUCCI ANTONIA
 DESTAIN MICHEL - SCOCHIER MIREILLE
 DEL CONTE NESIO - DI PIPPO NADIA
 COULON MICHEL - PHILIPPE ANNE
 PEREZ NUNEZ JOSE - HOUD NADIA
 PIRON JACQUES - REINIS BIRUTA

**Ces noces ont été célébrées par
 Mr. Alexandre Dupanloup, Officier
 de l'État Civil, et Mr. Daniel
 Vanderlick, Bourgmestre.**

Nécrologie - juillet à octobre 2018

13-07 ABLAY LEYLAN	31-08 DUCHENNE MICHEL	31-07 MAGIS DENISE	29-07 SCHAEFS EMILE
29-07 BARBIER JOSÉ	25-08 DUFAYS ALFRED	11-09 MAHAU SYLVAIN	14-07 SERESSIA MARIE
05-09 BARDEZ CATHERINE	28-07 DUPONT ANITA	26-09 MALOTIAUX FLORA	03-07 SEVILLA RUEDA ANTONIO
04-07 BASTIN CHARLES	30-07 DUVEILLIER LUCETTE	01-07 MANDANDU OLELO	15-09 SGALBIERO VINCENT
22-09 BAUDOUX MAGUERITE	07-08 DUVIVIER CHRISTIANE	24-09 MARCANTONI ANGELINA	04-10 SIBIOLO GINA
18-09 BLANCO MORALES LUIS	14-10 FELIERS LÉA	22-08 MARCHIN MARIA-CHRISTINA	09-10 SIMON ARMANDE
16-08 BOUABBAZ BRAHIM	30-07 GALAY JEANNINE	19-08 MARÉCHAL MONIQUE	05-07 SIMON YVETTE
19-09 BRESCIANI MARC	01-07 GASIA LOUIS	14-08 MARQUES DOS SANTOS MANUEL	26-07 STASSEN ERIC
04-07 BRICHAUX CLAUDE	07-07 GÉRARD PAUL	07-10 MESTDAGH HILAIRE	10-10 SUIGNE GILBERT
02-08 CAPOBIANCHI JONATHAN	15-07 GERMAIN LUCIENNE	14-07 MONGIOVI GIUSEPPINA	18-08 THEYS MADELEINE
14-10 CASIMIR JEANNINE	25-07 GIGOT DANNY	04-10 MOTTET JEAN-LUC	09-10 THIRY JEAN
17-08 CORNIL JOSEPH	31-07 GOBBE GHISLAINE	23-07 NARET MARIE	19-07 TODESCHINI ROSE
05-10 CORAZZA DANY	21-09 GORIS PAULA	14-08 NOWAK IRÈNE	03-09 TORRES SANCHEZ FRANCISCA
02-09 COWEZ COLETTE	22-07 GUEBENNE NELLY	05-08 NYS FRANZ	26-09 UITTERHAEGEN GEORGETTE
14-09 DANDREA LIDIA	30-08 HANNECART EVELINE	13-07 ORLANDO PIERRE	26-09 VANBELLINGHEN MARIE-LUCE
14-09 DEBOWSKI ANNE-MARIE	09-10 HENIN ROSA	13-09 PAPART ANDRÉ	30-08 VANDENAMEELE IRÈNE
08-09 DE FONTEYNE ANNICK	20-07 HENRY JEANNE	30-09 PAQUET JACQUES	29-07 VANDENBOSSCHE ALAIN
08-10 DE KLEYN THÉRÈSE	22-07 HUART PHILIPPE	12-07 PAUL MARIE	29-08 VANDERSMISSEN JEAN
08-08 DELVIGNE DANIEL	10-10 JANKOWSKI MARCEL	04-07 PIÉRARD YVETTE	10-09 VAN GYSEL MARIE-CHANTAL
04-10 DEMAREZ FREDDY	11-09 JEANBAPTISTE WALTHÈRE	28-09 PRÉSEAU NADINE	26-08 VANTHIET IRÈNE
05-07 DEMIERBE ARLETTE	22-08 JOLKOWSKI LILIANE	01-07 RAEMAEKERS HENRI	15-09 VAN TRIMPONT SERGE
11-08 DEMOULIN RENÉE	08-10 JONART YVON	12-07 RICCO GIORGIO	06-08 VAUTARD RAYMOND
23-07 DE NARDI RENATO	08-09 KOUKOUVAS THÉODOROS	27-07 ROGGMANS CLAUDETTE	15-07 VELDEMAN MICHELINE
31-07 DEPLANO ANNIBALE	08-09 LAROCHE CLÉMENT	02-09 ROISIN DENISE	01-09 VERMEULEN ALAIN
01-07 DESMEDT PIERRE	22-07 LEGRAIN WILLIAM	13-09 ROMAIN MARIE-FLORE	14-08 VINCI FRANCESCA
30-08 DEVALTE PIERRE	23-07 LEMAIRE CHANTAL	11-07 RUSANI DEMIR	02-07 VLAEMIJNCK ALAIN
03-08 DI SANTE DI LUCA ANTONIO	15-08 LIBERT SIMONNE	16-08 SALME JEANINE	07-09 WALRAVENS PIERRE-NOËL
11-09 DUBUISSON CLAUDE	20-07 MACHY GÉRALDINE	13-07 SATTI MICHELANGELA	15-08 WAUQUAIRE GUY

► Alexandre Dupanloup, Officier de l'État Civil



Les annonceurs
du bulletin communal
vous souhaitent
d'agréables
fêtes de fin d'année...



Van Petegem Nathalie
Infirmière à domicile

0483 014 695
www.nvp-infi.be
nathalie.vanpetegem@nvp-infi.be
Châtelet, Châtelineau, Bouffloux



La Papeterie
CHÂTELET

Rue des Gaux 74 - 6200 Châtelet
T: 071/40.22.69 - F: 071/40.16.65
www.lapapeteriechatelet.be
contacts@lapapeteriechatelet.be

HEURES D'OUVERTURE:
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 7H30 À 18H00
ET
DE 9H00 À 17H00
EN VACANCES SCOLAIRES

ET LE SAMEDI
DE 9H30 À 15H30

ENTRETIEN À PARTIR DE 70€



**MAINTENANCE
PELLET**

**ENTRETIEN
ET DÉPANNAGE
TOUTES MARQUES**

0491/610 134
maintenancespellet@hotmail.com

Rejoignez-nous sur 

*Pompes Funèbres
Savouret*

Funérarium · Caveaux · Monuments funéraires · Fleurs
7J/7



Rue des Haies, 263/265
6200 Châtelineau (Floche)
Tél. 071 38 05 02
Gsm 0475 78 39 30
henausavouret@hotmail.com

Monuments Main Kemau



**Bon pour
1 baguette GRATUITE
pour tout achat
de minimum 10€
sur présentation de ce bon**

Valable uniquement au Match de Châtelet du 11/12/2018 au 31/01/2019

**Ouvert
tous les
dimanches
et jours fériés
de 9h à 12h**

MATCH

Match - Châtelet
Place du Perron, 8-9 - 6200 Châtelet
Tél. magasin 071/396 943
Tél. boucherie 071/396 741
Livraison à domicile : 0472/671 026